

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du Produit : CALASEPT

FDS Établi: 1998-04-01 FDS Révisé: 2002-08-20

1. Identification de la substance / préparation et de l'entreprise

Nom du produit : CALASEPT
Nom chimique : Hydroxyde de calcium stérile, radioopaque
Utilisation : Obturation canalaire provisoire, isolation
Fournisseur (fabricant?): Nordiska Dental AB
Adresse : Box 1082
Code postal et ville : S-262 21 Ängelholm
Pays : Suède
téléphone d'urgence : +46 431 443 360
Téléphone no: +46 431 443 360
Fax no: +46 431 443 399
Contact: Ewa-Lotte Pedersen

2. Composition / informations sur les composants

Composant	N° CAS-	N° Eines -	Contenu (%)	Symbole*	Phrases R **
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	215-137-3	40-50	C	R34
Sulfate de baryum	7727-43-7	231-784-4	5-10	-	-
Solution de Ringer	-	-	40-50	-	-

* Lettres symboles et catégories de danger : T+=Très toxique, T=Toxique, C=Corrosif, Xn=Nocif, Xi=Irritant, E=Explosif, O=Oxydant, F+=Extrêmement inflammable, F=Très inflammable, N=Nuisible pour l'environnement

** Le texte complet de cette phrase se retrouve sous le paragraphe 16.

3. Identification des dangers

Classification : Corrosif (C, R34).

Action physicochimique indésirable : Corrosif. Le pH du produit est de 12,4

Action nocive pour l'homme : Risque d'irritation de la peau. Peut entraîner de graves brûlures et des lésions oculaires.

Action nocive sur l'environnement :-

4. Premiers secours (action)

Inhalation:-

Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux : Garder les paupières largement ouvertes et rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion : Boire immédiatement environ ½ litre d'eau ou, mieux, de lait. Consulter un médecin le plus rapidement possible.

Informations complémentaires : Ne jamais faire manger ou boire une personne inconsciente. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin de garde. Dans le doute, consulter un service médical.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction :-

Moyens d'extinction à ne pas utiliser :-

Dangers d'exposition particuliers liés à la substance/préparation, produits de combustion, gaz émis :-

Équipement de protection particulier :-

Informations complémentaires : Le produit est inflammable.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Des oeillères doivent se trouver à disposition dans les locaux. Éviter tout contact avec la peau. Des lunettes de protection doivent être utilisées.

Précautions pour l'environnement :-

Procédures de nettoyage :-

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Le produit doit être manipulé avec soin, dans le respect des normes d'hygiène strictes.

Stockage : Ne pas entreposer à proximité d'acides forts, d'anhydrides et de composés nitrés. Conserver à température ambiante, sans réfrigérer. Éviter d'exposer directement au soleil.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeurs des limites d'exposition : Hydroxyde de Calcium : OSHA Limite autorisée d'exposition (PEL) : Moyenne-temps-poids (TWA) 15 mg/m³ (total) 5 mg/m³ (resp). NIOSH

Limite d'exposition recommandée en milieu de travail (REL): TWA 5 mg/m³. Sulfate de Barium: OSHA PEL: TWA 15 mg/m³ (total) TWA 5 mg/m³ (resp). NIOSH REL: TWA 10 mg/m³ (total) TWA 5 mg/m³ (resp).

Mesures de protection contre l'exposition : Tous les travaux seront effectués dans le respect des normes d'hygiène strictes. Tous les travaux devront s'effectuer dans des locaux appropriés, conformes aux lois et règlements existants. Se reporter au paragraphe 7, Manipulation et stockage.

Mesures de protection professionnelle :

- **protection respiratoire :-**
- **protection des mains :** Utiliser des gants pour éviter toute exposition.
- **protection des yeux :** Utiliser des lunettes de protection pour éviter toute exposition.
- **protection de la peau :-**

Mesures de protection de l'environnement :-

9. Propriétés physiques et chimiques

Renseignements généraux :

- État : Pâte blanche.
- Odeur : Inodore.

Renseignements importants concernant la santé, la sécurité et l'environnement :

- | | | | |
|--|-----------|---|------------|
| · pH : | 12,4 | · Point/Intervalle d'ébullition : | - |
| · Point d'éclair : | - | · Inflammabilité (solide, gaz) : | - |
| · Propriétés explosives : | - | · Propriétés oxydantes : | - |
| · Pression de vapeur : | - | · Densité : | - |
| · Solubilité dans l'eau : | Miscible. | · Solubilité dans les solvants organiques : | Insoluble. |
| · Densité de vapeur : | - | · Taux d'évaporation : | - |
| · Coefficient de partage
entre l'octanol et l'eau : | - | · Viscosité : | - |

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :-

Matières à éviter : Acides forts, anhydrides et composés nitrés.

Produits de décomposition dangereux :-

11. Informations toxicologiques

Actions et symptômes dangereux pour la santé en relation avec :

- **inhalation:-**
- **ingestion :** Le produit est corrosif et possède un pH de 12,4. Peut entraîner des brûlures.
- **Contact avec la peau :** Le produit est corrosif et possède un pH de 12,4. Peut entraîner des brûlures.
- **Contact avec les yeux :** Le produit est corrosif et possède un pH de 12,4. Peut entraîner des brûlures.

12. Informations écologiques

Écotoxicité : DL50 (oral, rat): 7 340 mg/Kg.

Mobilité :-

Persistance et dégradabilité : Non dégradable.

Potentiel de bioaccumulation :-

Autres effets nuisibles :-

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit : Doit être éliminé dans le respect de la législation locale et nationale en vigueur.

Emballage contaminé : Doit être éliminé dans le respect de la législation locale et nationale en vigueur.

14. Informations relatives au transport

UN-No: 3266. **Class:** 8. **Packaging group:** III.

IMDG: EMS: 8-15. MFAG: 760. Page: 8147. Polluant Marin: D.

Les emballages dont le contenu est inférieur à 24 Kg ne sont pas considérés comme des marchandises dangereuses.

15. Informations réglementaires

Informations sur la santé, la sécurité et l'environnement figurant sur l'étiquette :

- Symboles des risques :



- **Catégorie de danger:** C, Corrosif.
- **Phrases de Risque :** R41 Risque de lésions oculaires graves..
- **Phrases de Sécurité :** S25 Éviter le contact avec les yeux.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Autres renseignements : Ce produit est en conformité avec les exigences MDD 93/42/EEC. Ce produit est revêtu du marquage CE.

16. Autres informations

Phrases R de rubrique 2 : R34 Provoque des brûlures.

Origine des données essentielles : Swedish National Chemicals Inspectorate, Swedish Work Environment Authority, Eur-Lex European Union law. National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH). Occupational Safety and Health Administration (OSHA).

La fiche des données de sécurité a été revue pour satisfaire aux exigences de la directive 2001/58/EC de la Commission.

Les renseignements contenus dans cette fiche des données de sécurité sont communiqués sur la base de nos connaissances actuelles. Ces renseignements sont présentés de manière à décrire les manipulations les plus sûres de ce produit. Cette fiche des données de sécurité ne doit donc pas être considérée comme la description chimique exhaustive du produit. En conséquence, l'utilisateur est responsable et doit s'assurer que le produit sera utilisé selon sa destination et qu'il correspond au but à atteindre.